

LE CHEMIN VERS L'INTÉGRATION 2SLGBTQ+ :

un jeu pour les éducateurs et éducatrices

Les élèves 2SLGBTQ+ continuent d'affronter des obstacles importants à la participation aux cours d'éducation physique et aux programmes d'activité physique dans les écoles. Dans l'esprit d'augmenter l'accessibilité de ces programmes et favoriser la pleine participation, ce jeu encourage le personnel enseignant à réfléchir à ses pratiques et en même temps considérer les moyens de réduire ou éliminer les obstacles notés.

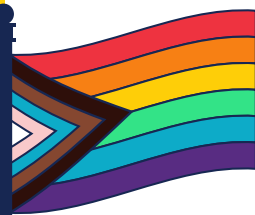
Préparation :

- Chaque participant(e) choisit un menu objet (par exemple, une pièce de monnaie, un bouton) et le place sur la case de départ.
- Mettez la main sur un dé ou un cube que les participant(e)s peuvent lancer pour avancer dans les cases.

Pour jouer :

Les participant(e)s lancent le dé à tour de rôle et avancent le nombre de cases indiqué, dans le but de parvenir à la ligne d'arrivée. Si un(e) participant(e) arrive sur :

- **Une case bleu foncé :** lisez l'énoncé à voix haute puis avancez 1 case
- **Une case rouge :** lisez l'énoncé, réfléchissez aux effets de cette notion sur l'intégration, et attendez votre prochain tour pour lancer le dé



COMMENCER

Les élèves sont invités à indiquer leurs pronoms préférés au début de chaque année scolaire et chaque trimestre.

Un(e) élève est « sorti(e) du placard » involontairement.¹

Une grande variété de genres et de sexualités est présentée dans les contenus pédagogiques et est visible dans l'environnement scolaire.

Le morinom d'un(e) élève est utilisé même si la personne a demandé qu'on ne l'utilise pas.³

Les élèves ne sont pas tenus de changer de vêtements et peuvent porter leurs vêtements de ville dans les cours d'éducation physique ou les programmes d'activité physique.

Des termes genrés, stéréotypés, ou non-inclusifs s'emploient, comme par exemple « les gars » ou « traction version filles ».²

Les demandes de jumelage avec un(e) ami(e) pour les cours d'éducation physique et les programmes d'activité physique sont acceptées, ceci aux fins de favoriser les sentiments d'appartenance et de sécurité.

Il est présumé que les élèves s'abstiennent de participer à l'activité physique parce qu'ils s'en fichent, ou qu'ils n'ont pas d'intérêt pour être physiquement actifs.⁴

Les pratiques d'intégration sont incluses dans les programmes sans que les élèves aient besoin de divulguer au préalable leur identité de genre ou leur orientation sexuelle.

Le personnel enseignant demande aux élèves des conseils pour rendre les pédagogies plus inclusives.

Il n'y a pas de programmes ou d'équipes unisexes/mixtes pour les élèves.⁶

Le personnel enseignant fait régulièrement des exercices d'autoréflexion critique pour prendre conscience des effets du pouvoir, du privilège, et des expériences personnelles sur leurs décisions pédagogiques.

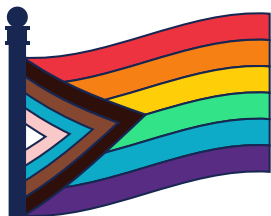
Les programmes scolaires d'activité physique ne prévoient pas d'options coopératives ou récréatives.⁵

Il n'y a aucune considération quant aux moyens par lesquels l'expérience d'un(e) élève racisé(e), queer, non-binaire et immigré(e) est différente de celle d'un(e) élève blanc/he, queer, et non-binaire bénéficiant de la citoyenneté par droit du sang.⁷

Le personnel enseignant fait preuve d'une volonté et d'un enthousiasme pour s'informer sur les obstacles à la pleine participation des personnes 2SLGBTQ+, ainsi que les solutions possibles.

On entend un membre du personnel scolaire tenir des propos discriminatoires ou tendancieux et personne ne l'interpelle.⁸

Vous êtes arrivé(e) à la **FIN** du jeu, mais votre apprentissage ne finit pas! Continuez d'aller de l'avant!



1. Il est acceptable de discuter de la sexualité et/ou le genre d'une personne seulement si celle-ci donne sa permission explicite de le faire, et on ne doit jamais divulguer l'identité ou l'orientation d'une personne sans son consentement préalable.
2. Utilisez plutôt des termes épicènes ou inclusifs comme « les personnes » ou « traction modifiée » et prenez l'initiative de vous sensibiliser aux maints mots et expressions qui s'emploient régulièrement et qui ne sont pas inclusifs.
3. Morinommer signifie utiliser le prénom assigné à la naissance d'une personne transgenre qui n'est plus utilisé par celle-ci.
4. Bon nombre d'élèves qui s'abstiennent de participer à l'activité physique s'y intéressent effectivement et souhaitent être actifs, mais ils craignent que l'espace, l'environnement ou le programme ne soit pas accueillant ou inclusif.
5. Les activités coopératives promeuvent les sentiments d'appartenance et de sécurité, et les activités récréatives soutiennent les personnes éprouvant des sentiments de dysphorie de genre (état caractérisé par un sentiment persistant d'inconfort ou de détresse causé par une discordance entre l'identité de genre et le sexe assigné à la naissance).
6. Divisez les programmes sur la base des niveaux de compétence, ou dans des filières compétitive/non-compétitive de telle sorte que les élèves ne sont pas obligés de choisir leur programme en fonction du genre.
7. Même si ces deux personnes sont similairement marginalisées sur le plan du genre et de la sexualité, les privilèges associés à la race et à la citoyenneté donneront lieu à une expérience vécue assez différente. En termes de pouvoir et de privilège, ces deux personnes auront des besoins différents.
8. Si vous entendez des propos discriminatoires ou tendancieux, prenez le temps de renseigner cette personne et lui expliquer le caractère préjudiciable de ses propos ou comportements. Comme stratégie de prévention, il est beaucoup plus efficace de renseigner les personnes plutôt que de créer un conflit ou de laisser passer sous silence les propos inacceptables.



À la recherche de plus de détails?

Reportez-vous à notre nouveau guide de l'intégration des élèves 2SLGBTQ+ aux programmes d'activité physique à l'école au www.phecanada.ca/2SLGBTQInclusion